

Flash Info



Elections professionnelles, restons tous mobilisé !

Le 4 décembre auront lieu les élections professionnelles...

Les listes SNE-FSU de représentants du personnel pour la composition du CT de l'AAMP et de la CCP sont complètes et ont été déposées. **Merci à tous ceux qui s'investissent et qui soutiennent ou rejoignent le SNE et sa philosophie. Merci à tous ceux qui nous ont fait part de leur sympathie...** C'est avec une grande surprise que nous avons pu constater combien le personnel était mobilisé et prêt à s'engager. La volonté des agents de l'Agence à participer activement à la vie de l'établissement est peut-être un signe de maturité... Cela révèle aussi une période plus difficile : surcharge chronique, mutations, inquiétude, flou quant à l'avenir... notamment pour les fonctions les plus vulnérables à la « rationalisation ». Seule une mobilisation de tous, de la base comme du sommet est nécessaire. Face à cette société qui divise et oppose les gens, face à la tentation de baisser les bras, de se recroqueviller sur soi-même, face à la peur et à la culpabilisation, face à cette crise économique outil de manipulation des masses et qui justifie toute atteinte à l'environnement... l'engagement syndical constitue une réponse pour combattre l'isolement, affirmer ses idées, défendre ses acquis, construire un idéal sans être idéaliste pour autant.

Trois listes (SNE, CGT, FO) sont donc présentées pour les prochaines élections du CT de l'Agence. Ceci est pour nous, SNE, une très bonne nouvelle. La diversité syndicale ne peut qu'augmenter l'implication de chacun. Chaque organisation a ses spécificités et permet d'être complémentaire même si nous ne sommes pas d'accord sur tout. En tous cas, chacun doit pouvoir trouver les représentants du personnel et les idées qui lui conviennent... L'expression démocratique et le dialogue social s'en trouvent renforcés. La remise en question ou la poursuite de l'action syndicale, confirmée par le vote des électeurs, est un bien nécessaire pour faire évoluer ou recadrer l'action d'une section.

A présent, le rôle de chaque agent en tant qu'électeur est de voter le 4 décembre. Pour affirmer la représentativité des membres des instances, chacun doit se mobiliser en exprimant par son vote sa propre voix et celle de la majorité silencieuse...

La section est bien motivée et nous réaffirmons plus que jamais ce qui fonde les valeurs du SNE et de sa section à l'Agence :

- **Prendre soin du capital humain de l'Agence** : une vraie gestion des emplois et des carrières, équitable quelque soient les métiers et statuts, des conditions normales de travail
- **Veiller à un fonctionnement normal de l'Agence** : veiller à la cohésion interne de l'Agence par delà les cloisonnements, à des relations hiérarchiques justes, au respect mutuel
- **Défendre la préservation de l'environnement et un développement vraiment durable**, notamment dans le milieu marin, ce qui est la raison d'être de l'Agence

- **Participer à un dialogue social mature et constructif** et qui permet de mieux gérer les crises

Et si on appliquait vraiment les textes fondateurs de l'Agence : contrats d'objectifs, projet d'établissement, plan d'actions RPS... y aurait-il autant de questionnements et de dérives ?

Mayotte... amélioration ou retour à la case départ ?

Le SNE s'est beaucoup impliqué dans le dossier Mayotte. Aujourd'hui, la situation serait en passe de se normaliser même si certains éléments ne sont pas encore satisfaisants. Tout comme le Parc marin d'Iroise devrait servir de laboratoire quant au fonctionnement des autres Parcs métropolitains, le PNMM doit montrer le cap à suivre aux autres PNM en Outremer.

Il semble qu'il existe des problèmes d'isolement et existentiels dans les parcs marins, qui se répètent à chaque fois et génèrent des crises plus ou moins graves : Iroise, Mayotte, Golfe du Lion, où en sont les estuaires picards ?... Ces problèmes sont sans doute évitables avec un peu de temps et de bonne volonté. Continue-t-on à soigner tant bien que mal les symptômes ou réfléchissons-nous à la cause ? Pourquoi les revendications des équipes s'orientent rapidement vers une volonté d'indépendance vis-à-vis du siège ? Le développement économique à tout va est-il le seul intérêt défendu par les conseils de gestion des PNM ? Notre directeur a rappelé à maintes reprises que nous formons un tout et ne sommes pas neutres puisque notre établissement est dédié à la préservation du milieu marin. Cela inclut bien entendu l'Homme et ses activités durables ... mais également une place majeure, légitime pour la nature.

La crise au PNMM a été suffisamment grave pour déclencher en interne une enquête du CHSCT et en externe une inspection du Conseil Général de l'Ecologie et du Développement Durable (CGEDD).

➤ Deux points à l'origine de la crise ont pu être distingués :

D'une part, un problème général du fonctionnement du PNMM : *insertion dans le contexte mahorais, problème foncier, recrutement difficile, outil de gestion du planning et du temps de travail, problème de compétences locales et de logistique, cloisonnement « classique » entre équipes opération et ingénierie et avec le siège*

le SNE a entamé avec la direction de l'AAMP une réflexion sur l'élaboration d'un **plan d'action** visant à rétablir une situation favorable au travail et à renforcer l'accompagnement de l'équipe de Mayotte. Le SNE a proposé un document dont la direction, après débat, s'est inspirée. La version du plan d'action présentée par la direction lors du dernier CT de l'Agence le 21 octobre a néanmoins été refusée par les représentants des personnels. En cause, le manque de directives et d'actions concernant le management et la mutualisation des moyens avec les autres services de l'Etat, l'absence d'un calendrier et d'objectifs chiffrés pour les actions à engager... Il sera donc révisé avant d'être présenté et validé par les agents de Mayotte et les instances de l'Agence.

D'autre part une opposition de personnes au sein du service opération.

L'équipe mer a été dissoute avant les conclusions de l'inspection du ministère et avant une réelle réflexion sur les dysfonctionnements à Mayotte. Nous regrettons le départ de Sidi, de Volcan et de Franck* pour la brigade nature de Mayotte même s'ils y retrouveront assurément une sérénité et une motivation pour leur travail. Nous regrettons le licenciement de Soimadou, volontaire du service civique. Nous regrettons le départ prématuré de Régis pour son corps d'origine des AFFMAR... Nous regrettons le gâchis de temps et de compétences qui a accompagné ce conflit. Actuellement, l'équipe mer n'est donc plus constituée que

de VSC et CAE. Maintenant qu'un chef d'unité ainsi qu'un technicien de secteur issu du Parc national de Guadeloupe, ont été recrutés, nous espérons que d'autres agents titulaires pourront incorporer rapidement l'équipe terrain.

**Après 4 mois de suspension et 2 mois d'affectation au PNMI, Franck Charlier a réintégré la brigade nature. Le Ministère, suite à l'inspection du CGEDD, a pris position en excluant d'éventuelles sanctions et en imposant que les primes retenues lui soient restituées. Le SNE soutient Franck dans son recours au Tribunal Administratif en cas de non restitution de ses primes.*

Inquiétudes autour de l'Agence française de la biodiversité...

Comme nos collègues de la CGT et de FO, nous suivons de près l'actualité sur la question et avons participé avec la CGT à la rencontre organisée en juin avec le président de l'AAMP et le directeur à ce sujet.

Une agence (AFB) avec une gouvernance autour de 2 préfigurateurs : Olivier Laroussinie et Gilles Bœuf, un parrain qui fait rêver : Hubert Reeves, des comités scientifiques et élus qui semblent bien fournis et sensibilisés et un lien avec la fameuse transition écologique. Sans mauvais jeu de mot, l'attelage aura besoin d'un sérieux coup d'organisation au départ pour avancer dans une direction déterminée... à suivre dans les toutes prochaines semaines sans doute. On verra bien les échéances.

Nous ne pouvons que nous réjouir de la nomination d'Olivier Laroussinie comme préfigurateur, pour mieux défendre les acquis et les personnels de l'AAMP et apporter une vision au projet... mais nous sommes inquiets de voir se réduire encore le temps disponible qui manque déjà cruellement notamment en termes de cohésion interne et de management à l'AAMP.

Nous sommes également plus que dubitatif sur le périmètre actuel de l'AFB. Il nous semble loin d'être optimal pour s'attaquer vraiment aux enjeux de la biodiversité, à ces enjeux cruciaux pour l'avenir de l'Homme. Quid des parcs nationaux, de l'ONCFS, du SPN (Service du Patrimoine Naturel)... ? Quelle place pour les associations de protection de la nature ? Ces dernières qui ont beaucoup servi historiquement et souvent bénévolement, y compris dans la gestion d'espaces protégés, semblent oubliées bien facilement par les concepteurs et rationalisateurs actuels... Néanmoins, le point positif est le maintien d'une spécificité marine au sein de la gouvernance de l'AFB.

Nous sommes atterrés par le manque d'ambition actuel du projet tant en vision qu'en moyens financiers ; cela donne l'impression d'une négociation de bouts de chandelles dans un patchwork de prés carrés.

Nous l'avons toujours dit, nous contribuerons à un vrai projet qui protège la biodiversité. Celui-ci est mal parti, nous le déplorons mais suivrons de près son évolution.

Nous n'oublions surtout pas dans ce débat le devenir des personnels les plus sensibles. Un chantier prioritaire, urgent et dédié doit être mis en place pour les fonctions supports afin de permettre le maintien des agents en poste. Cette hémorragie de savoir-faire, d'expérience, de motivation ne doit pas avoir lieu !



Actualités de la section SNE à l'AAMP...

- Le SNE interpelle la direction sur la mise en place d'une réflexion sur **le télétravail** à l'Agence et un traitement équitable des agents sur cette question.
La direction affirme qu'il n'y a pas d'autorisation de télétravail délivrée pour convenances personnelles. Seuls les agents peuvent obtenir une dérogation sur avis médical... Un chantier est en cours à l'AAMP sur le sujet... à suivre...
- Le SNE demande des éclaircissements sur **les changements d'organigramme** au PNMI qui semblent relever d'une discussion en CT. Il demande à ce que les ETP de terrain soient maintenus.
- Le SNE a organisé une **HMI dédiée aux fonctions supports** de l'Agence et demande d'engager en urgence une réflexion sur leur devenir dans le contexte de l'AFB.
- Le SNE soutient **les cas de non renouvellement** liés à des projets européens et sera vigilant sur l'équité dans les modes de recrutement à l'Agence.
- Le SNE veille à ce que **la gestion des AMP et la présence de personnels de terrain** ne soit pas la grande oubliée de la future AFB.
- Le SNE alerte sur **des situations de fragilité dans certains services** suite à des surcharges importantes et récurrentes de travail : Parc marin du Golfe du Lion, équipe communication, services du SG, antennes métropolitaines sur Natura 2000, passage du cyclone DCSMM dans les différents services au détriment d'autres actions également prioritaires, antennes ultramarines extrêmement sous dotées par rapport aux enjeux, aux attentes et aux ambitions que l'on se donne...
- Le SNE se félicite de la mise **en place de formations RPS** pour les managers mais insiste sur l'application de mesures efficaces.
- **Le SNE félicite également tous les agents qui ont réussi le concours ITPE et attaché et adresse ses encouragements à tous ceux qui passent des concours internes ou externes en ce moment.** Nous soutenons entièrement les revendications pour la déprécarisation ou l'accompagnement de tous les contractuels y compris ceux qui sont hors plafond, sur fonds européens, sur contrats courts ou aidés...
- Nous n'oublions pas **les fonctionnaires en poste** avec tout type de statut et situation, leur avancée de carrière...
- Nous militons pour une vraie gestion prévisionnelle des emplois et compétences par métier.

